



BTS FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE

OPTION B – Froid & Conditionnement d'Air

UFA LA PROVIDENCE – AMIENS- 2026/28 (EN APPRENTISSAGE)

• PUBLIC

Le BTS FED opt B en alternance est accessible aux jeunes jusqu'à l'âge de 29 ans. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat Général - Bac Technologique STI -Bac Professionnel ICCER/MELEC/MFER/MEE- BP Génie Climatique). Le permis B est vivement conseillé.

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Une inscription sur Parcoursup est demandée et/ou une prise de contact avec l'UFA par mail : ufa@la-providence.net ou par téléphone au **03 22 33 77 72**. Un dossier de candidature (muni des pièces requises) devra être renseigné. Il servira de point d'appui pour un entretien sur site (ou téléphonique) qui vous sera proposé afin de définir ensemble votre projet. Suite à cet entretien, il vous faudra démarcher les entreprises pour trouver un employeur. Nous pouvons également vous aider et vous orienter dans vos recherches.

Une fois l'employeur trouvé, le responsable de l'UFA prendra contact avec la structure afin d'établir votre contrat. L'inscription est possible jusqu'au 31/12/2026.

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS et MÉTIERS

- Mettre en place des systèmes thermiques et des installations frigorifiques.
- Concevoir des schémas représentants des installations sur la chaîne du froid et le traitement d'air.
- Chiffrer, planifier, contrôler des travaux, mettre en service, optimiser les installations.
- Prendre en compte les contraintes liées à l'environnement et aux économies d'énergie.

Le champ d'activité du diplômé de l'option froid et conditionnement d'air (FCA) est essentiellement centré sur la chaîne du froid et le traitement de l'air. Les connaissances acquises au cours du BTS lui permettent de maintenir un produit périssable à une température appropriée de la production à la consommation. Le diplômé peut être un technicien de bureau d'études, de mise en service et un futur chargé d'affaires.

Métiers ciblés : Frigoriste, technicien en conditionnement de l'air, technicien froid et climatisation, technicien en exploitation climatique, domoticien

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

- Licence en apprentissage - Energie et Développement Durable (CNAM/ CFA JEAN BOSCO)
- Licence Froid industriel – IFFI Paris



ÉNERGIE -
DOMOTIQUE

Fiche RNCP 38361
Délivrée par le
ministère de
l'enseignement
supérieur et de la
recherche le
11/12/2023

Échéance de
l'enregistrement :
31/12/2028

[Lien fiche RNCP
38361](#)



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le BTS FED opt B en alternance est encadré par une équipe de formateurs mixte composée de professionnels experts et d'enseignants, en mesure de dispenser la formation sous forme distancielle ou présentielle. La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande. Le rythme de l'alternance est de 2 semaines en entreprise / 2 semaines en UFA. Le calendrier est consultable sur notre logiciel Ypareo. La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande (voir coordonnées)

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nous proposons des évaluations et des devoirs surveillés chaque semaine de formation. Un BTS Blanc est aussi prévu en 2nde année.

• VALIDATION

Les apprentis passent certaines épreuves d'examen en CCF (1^{ère} et 2nde année) et d'autres épreuves sous la forme ponctuelle. A la sortie ils sont titulaires d'une formation de niveau 5. Il n'y a pas d'équivalence et pas de passerelle. Il n'y a de possibilité de valider de blocs de compétences.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous avons une capacité maximale de 16 alternants,

• DURÉE DE LA FORMATION

Le BTS FED opt B se déroule du 01/09/2026 au 30/06/2028 soit 1420 heures.

• TARIFS DE LA FORMATION

Prix de vente : **9000€** pris en charge par l'OPCO.

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)

Article L. 6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

L. 6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent ... »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L. 6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Le reste à charge pour l'entreprise qui accueille l'apprenti est à 0 euro

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : l'UFA adapte les moyens de la prestation aux besoins du handicap. Tous nos plateaux techniques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (cheminement extérieur, rampe d'accès ateliers, place parking dédiée).

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Service Handicap du CFA Jean Bosco : 07.87.14.25.31 ou handicap@cfajeanbosco.fr
- Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION*

100%

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels

08%

Taux d'interruption en cours de formation

66%

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois dans les métiers visés**

33%

Taux de poursuite d'études

* Sources : Enquête insertion + 6 mois session juin 2025.

** Taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification : 100%

• VALEUR AJOUTÉE

- Installations énergétiques, climatiques et frigorifiques de pointes.
- Accompagnement à la technique de recherche de contrat d'apprentissage.
- Formateurs experts et professionnels.
- Expérience de plus de 30 ans dans le secteur frigorifique et de 20 ans en apprentissage.
- Ouverture sur le monde (certification Voltaire).
- Formation à la Manipulation des Fluides Cat 1.



COORDONNÉES

UFA LA PROVIDENCE
146 Bd de Saint Quentin
80000 AMIENS

M : ufa@la-providence.net - T : 03 22 33 77 67

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

M. BRAILLON Guilehm :
brailon.g@cfajeanbosco.fr